



# Rapport de la secrétaire-trésorière nationale

## **QUATRIÈME CONGRÈS NATIONAL DU SEPB 7 au 9 juin 2013 Hôtel Fairmont Winnipeg, Winnipeg (MB)**

Consoeurs, confrères :

À l'époque de notre dernier congrès national qui s'est tenu à Whistler en Colombie-Britannique en juin de 2010, notre syndicat national regroupait environ 25 000 membres répartis dans 44 sections locales à travers le Canada. Aujourd'hui, notre syndicat national compte un peu plus de 35 000 membres dans 38 sections locales. Quoique nous n'ayons pas augmenté le total de nos membres au cours de cette période, nous avons tout de même réussi, en dépit de la perte de plusieurs unités d'accréditation, à maintenir nos effectifs. Nos membres sont présents dans ces quatre régions :

- La région 1 comprend la province de Québec et regroupe 13 sections locales représentant plus de 15 000 membres dont les services sont dispensés par le SEPB-Québec;
- La région 2 comprend la province de l'Ontario qui représente un peu moins de 6 000 membres dans 21 sections locales dont les services sont dispensés par le COPE Ontario;
- La région 3 comprend les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut et regroupe 3 sections locales représentant presque 1 900 membres;

- La région 4 inclut la province de la Colombie-Britannique et le Territoire du Yukon avec une section locale représentant un peu plus de 12 000 membres.

Nous avons traversé ce dernier mandat en continuant d'accorder une attention particulière au recrutement. Avec la mise sur pied du programme national de recrutement, nous avons pu porter notre attention sur la consolidation de notre syndicat national par la recherche active d'occasions pour maintenir et accroître nos effectifs, et ce, en dépit d'attaques sans précédent exercées par le patronat et les gouvernements qui semblent décidés à casser les syndicats.

### **La situation financière**

On a recours à quatre fonds distincts pour mener à bien les activités du syndicat national. Ce sont :

- Fonds général
- Fonds de prestations de grève, de lockout et de défense;
- Le fonds de recrutement national (NOP)
- Le fonds de congrès

Les revenus du syndicat national proviennent principalement de la capitation versée par nos sections locales et les conseils et des intérêts générés par ces sommes.

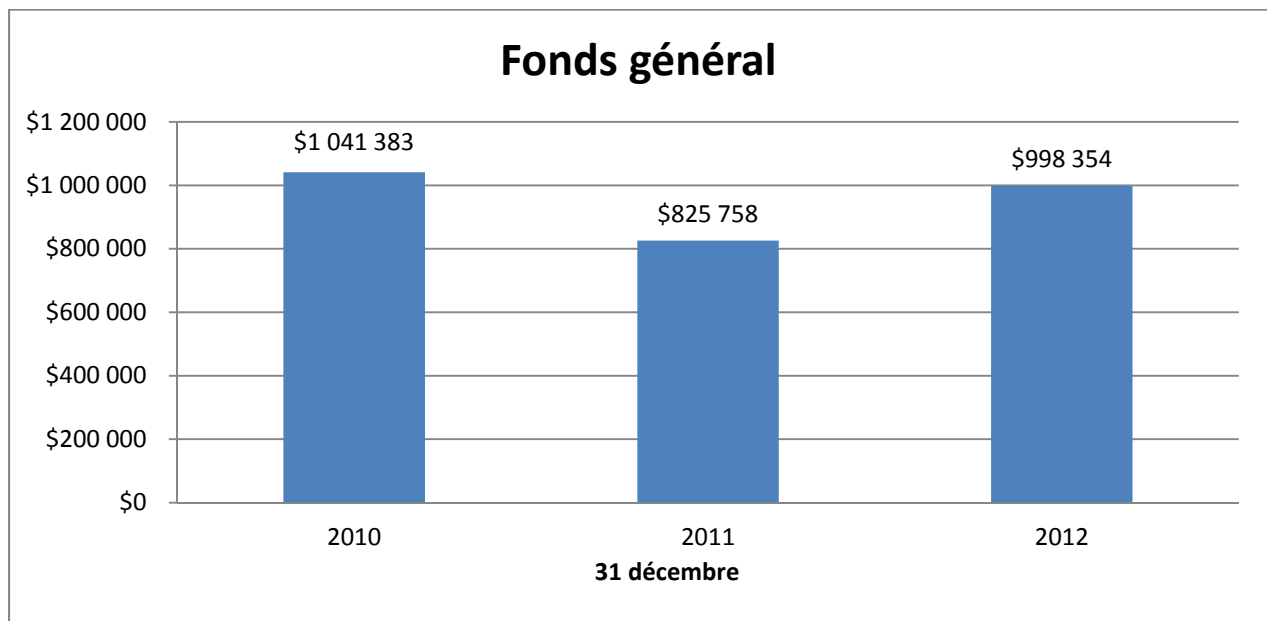
La capitation actuelle versée au syndicat national s'élève à 6,70 \$ par membre par mois. Elle se répartit de la façon suivante :

- 2,60 \$ au fonds général
- 0,90 \$ au fonds NOP
- 3,20 \$ au fonds de prestations de grève, de lock-out et de défense

De plus, chaque section locale paie la somme mensuelle de 75 \$ au fonds de congrès national.

**Soldes des fonds pour les années se terminant du 31 décembre 2010 au 31 décembre 2012**

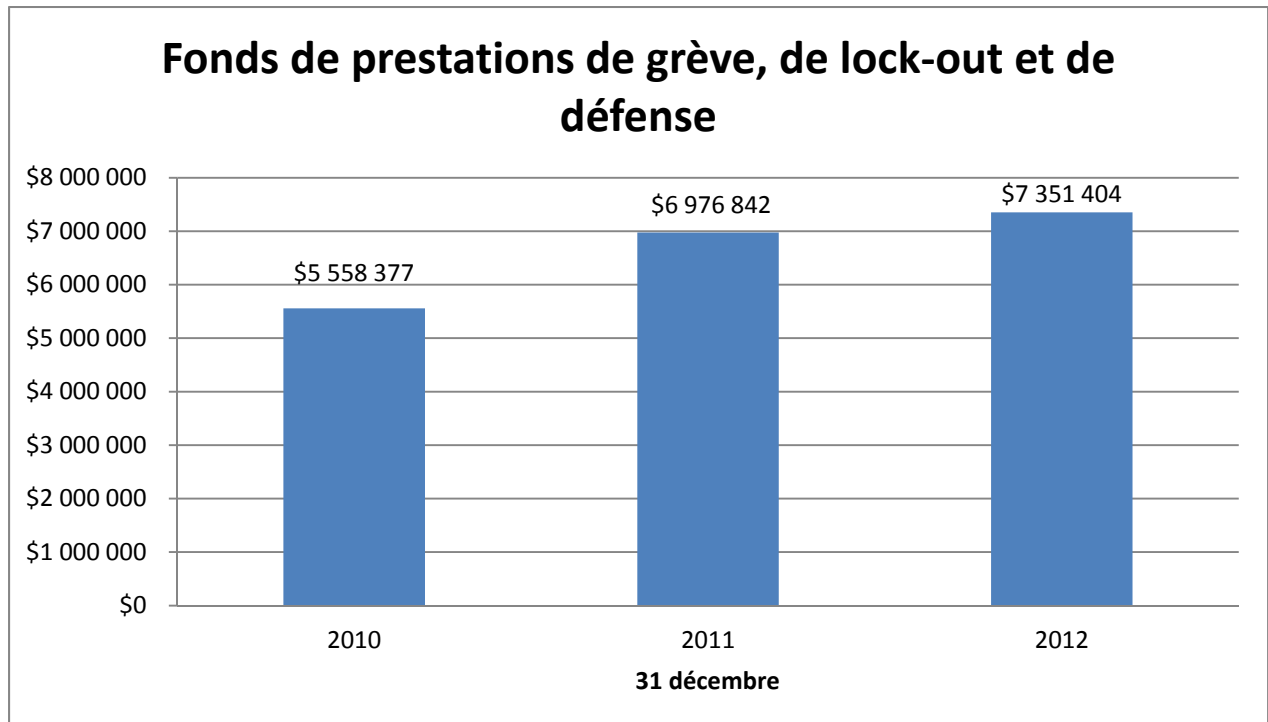
**Fonds général**



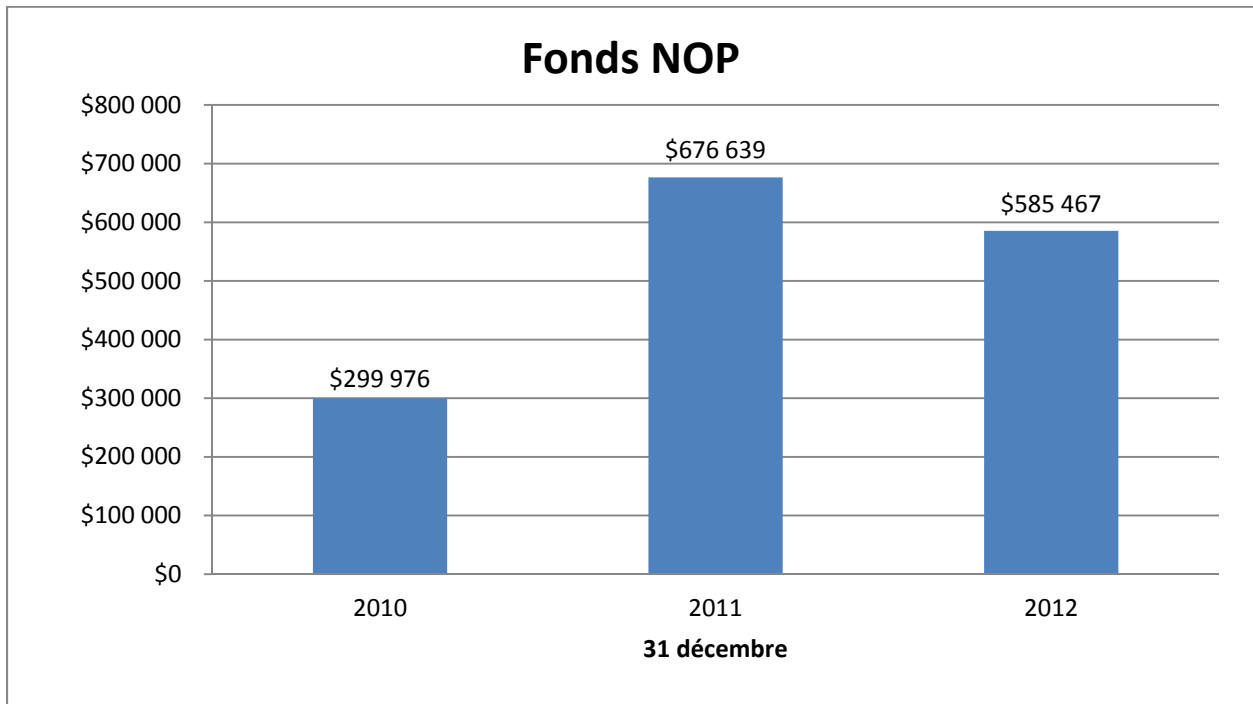
Des surplus additionnels générés par le fonds général ont également été virés au fonds du programme de recrutement national. Ces virements comprenaient les sommes de 250 000 \$ en 2010, et 450 000 \$ en 2011.

## Fonds de prestations de grève, de lock-out et de défense

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 décembre 2012, nous avons versé la somme de 1 034 497 \$ en prestations de grève et de lock-out. Plus de 99 % des sommes versées ont directement profité aux membres qui étaient en grève ou en lock-out.



## Fonds du programme de recrutement national



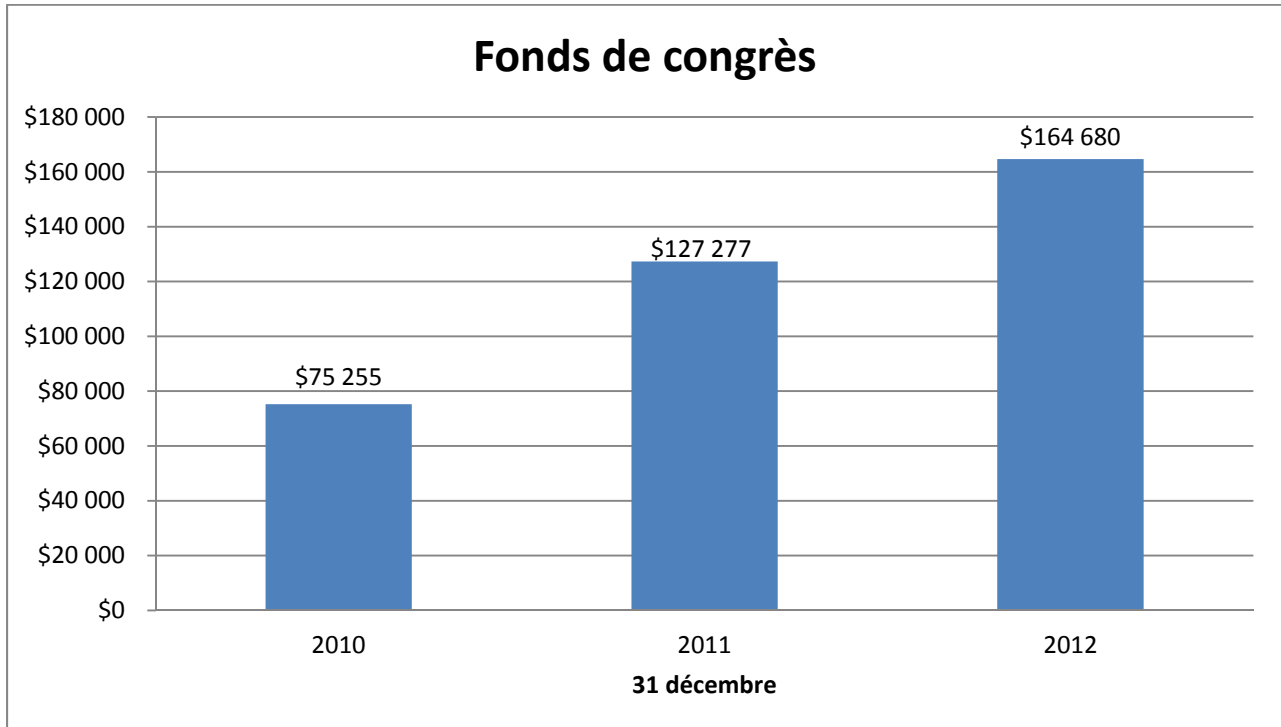
Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 décembre 2012, la somme totale de 1 569 030 \$ a été versée en subsides pour le recrutement syndical aux régions ainsi qu'il en suit :

Région 1	466 043 \$
Région 2	467 407 \$
Région 3	306 497 \$
Région 4	329 082 \$

Le 15 avril 2008, l'exécutif national établissait un programme de recrutement national en vertu duquel chaque région, hormis la région 2, est admissible à un subside du syndicat national afin d'embaucher jusqu'à deux recruteurs temporaires à temps partiel ou à temps complet. 75 % du salaire et des avantages assumés par la section locale ou le conseil pour ces recruteurs sont ainsi remboursés jusqu'à concurrence de 75 000 \$ par année, par recruteur. La région 2 continue de recevoir un versement trimestriel de 27 267 \$ et conserve l'option de faire la demande pour un subside additionnel.

L'établissement du programme de recrutement national a permis à chacune des régions de consacrer ses ressources à accroître ses effectifs. Ce faisant, nous avons augmenté nos effectifs et nous continuerons de nous consolider au sein du mouvement syndical canadien pour mieux protéger les membres que nous représentons.

### Fonds de congrès



Au cours des trois ans entre les congrès, nous renflouons le fonds de congrès de sorte à répondre aux besoins des personnes déléguées au congrès. Des virements depuis le fonds général viennent en complément pour assurer d'avoir les ressources monétaires pour le congrès.

### Les trois années à venir

Comme nous nous efforçons de faire accroître nos effectifs, nous maintiendrons notre programme de recrutement national pour les trois prochaines années. Nous savons que nous devons affronter de sérieuses menaces comme le projet de loi C-377 et l'abolition possible de la formule Rand. Toutefois, accorder une attention particulière au recrutement est la façon pour

nous de relever ces défis avec succès. Nous pouvons aussi compter sur notre deuxième conférence mi-mandat qui aura lieu en 2014 et qui marquera le dixième anniversaire de fondation de notre syndicat national autonome. Quand je regarde le chemin que nous avons parcouru en cette première décennie, je suis persuadée que nous continuerons à jouer un rôle important au sein du mouvement syndical au Canada.

La secrétaire-trésorière nationale,

Gwenne Farrell